



Choisis ton défi!



chudequebec.ca

Service d'évacuations aéromédicales du Québec (ÉVAQ)

NOUS RECRUTONS :

- Médecins omnipraticiens
- Médecins spécialistes en urgence spécialisée, anesthésie/réanimation

Hôpital de l'Enfant-Jésus (HEJ)

La mission première du Service d'ÉVAQ est de rendre accessible à l'ensemble des régions éloignées du Québec, des soins intensifs d'urgence du même niveau que ceux que l'on retrouve dans les hôpitaux spécialisés et surspécialisés de Québec et de Montréal. L'ÉVAQ est le seul service de transport sanitaire aérien en importance au Québec.

Cette mission implique, pour l'ensemble des activités d'ÉVAQ, l'envoi d'équipes médicales chevronnées en médecine d'urgence, supportées par des équipements médicaux sophistiqués, permettant la stabilisation et le suivi en vol des cas les plus instables, les plus urgents et les plus diversifiés qui soient. Ces équipes doivent également maîtriser les concepts de la médecine aéronautique pour assurer à tous les patients transportés par la voie des airs des transferts sécuritaires vers les centres spécialisés.

L'ÉVAQ permet aussi le transport des donneurs d'organes car il est possible de maintenir artificiellement la vie des donneurs en mort cérébrale pendant toute la durée de leur transfert.

L'usage du masculin est utilisé sans discrimination. Il ne sert qu'à alléger le texte. Nous offrons des chances d'emploi égales à toutes et à tous.

CRITÈRES DE SÉLECTION

Certificats à jour exigés

- ACLS : Réanimation cardio-respiratoire avancée.
- ATLS : Réanimation avancée en traumatologie.
- PALS : Réanimation pédiatrique avancée.
- NRP : Réanimation néonatale.

Certificats recommandés

- STABLE ou ACoRN (Acute Care of at-Risk Newborns)
- ALSO (Advanced Life Support in Obstetrics) ou GESTA (Gestion du travail et de l'accouchement).
- EDU 1 et 2 (Échographie au département d'urgence) ou autre cours d'échographie équivalent.
- Pour les médecins de famille, une formation complémentaire MU3 serait un atout

Pré-requis

- Être membre en règle du Collège des médecins du Québec (CMQ).
- Détenir un permis d'exercice de la pratique médicale.
- Fournir une preuve d'assurance responsabilité professionnelle de l'Association canadienne de protection médicale ou l'équivalent.

EXIGENCES DE PRATIQUE

- Détenir des privilèges actifs d'exercice dans un établissement de santé, soit en urgence, en soins intensifs ou dans un autre domaine approprié aux exigences d'ÉVAQ, avec une pratique active (600 heures/an) de ces privilèges depuis au moins deux ans.
- Formation sur la prise en charge adaptée d'urgences obstétricales (offerte par l'ÉVAQ).
- Formation sur la sécurité aérienne (offerte par l'ÉVAQ).
- Formation en néonatalogie : cinq jours de formation (rémunérés selon la lettre d'entente).
- Formation de niveau 1 de l'Association canadienne de médecine aérospatiale et de transport aéromédical (ACMATA) (offerte par l'ÉVAQ).

Informations sur les gardes

- Nombre d'heures par garde : 12 heures.
- Nombre de gardes minimal : 12 gardes par 6 mois (2 gardes par mois).
- Nombre de gardes maximal : 24 gardes par 6 mois (4 gardes par mois).
- Nombre de gardes d'entraînement avec médecins escortes : 4.

Les candidats intéressés doivent faire parvenir une lettre d'intention et leur curriculum vitae à :

Équipe des Effectifs Médicaux, Direction des services professionnels
effectifs.medicaux@chudequebec.ca